

**Numéro 133 - Été 2015**



Belgique - België  
P.P.  
Nandrin  
9/2572



**PPNa Contact**  
Périodique trimestriel

Agrément P912716

## **PPNa Contact**

Bulletin de l'association sans but  
lucratif

"Patrimoine du Pays de Nandrin"

### **Secrétariat :**

rue de la Croix André, 64  
4550 Nandrin

### **E-mail :**

info@ppna.be

### **Internet :**

<http://www.ppna.be>

### **Banque :**

IBAN : BE32 0682 3184 6902  
BIC : GKCCBEBB

**Cotisation annuelle : 7,5 €**

### **Conseil d'administration :**

#### **Président :**

André Matriche

#### **Vice-président :**

Claude Delbrouck

#### **Secrétaire :**

Isabelle Guillaume

#### **Trésorier :**

Laurent Hofinger

**Le PPNa est membre  
d'Inter-Environnement Wallonie**

## **Sommaire**

### *Éditorial*

Délestage ou accident nucléaire ? .....3

### *Environnement général*

En cas d'accident nucléaire... .....5

Tchernobyl ! Un petit rappel .....6

### *Notre histoire locale*

La guerre 14-18 : les gueules cassées .....8

### *Environnement général*

L'effroyable mer de plastique.....10

En Europe rien de nouveau :

la biodiversité continue d'être menacée .....11

### *Vie de l'Association*

Opération "nettoyage de ruisseaux" .....12

### *Notre patrimoine local*

Statue commémorative de la place Botty...14

Balade pédestre d'été .....15

### *Vie de l'Association*

Notre balade du printemps : 28 avril 2015.16

### *En bref*

Enfin une défaite de Monsanto ! .....16

## ***Délestage ou accident nucléaire ?***

Le problème de l'approvisionnement de la population belge en électricité au cours de l'hiver prochain devient au fil des jours une véritable saga à la "Dallas" (pour nos lecteurs qui ont connu les aventures à rebondissements les plus improbables des "héros" de cette série américaine mythique).

Déjà pour l'hiver dernier, on craignait que certaines régions du territoire belge ne soient privées d'électricité à certaines heures de la journée, si toutefois l'hiver se révélait être rigoureux. Ce ne fut pas le cas.

À nouveau, les mêmes menaces sont proférées concernant l'hiver prochain. Cette pénurie d'électricité annoncée, redoutée par d'aucuns est la conséquence dramatique du manque de prévoyance des différents ministres "compétents" depuis de nombreuses années.

Mais, le délestage est-il bien le problème le plus préoccupant ? Notamment pour les Nandrinois ? Car, au fil des mois, l'ampleur des microfissures découvertes dans les cuves d'acier des réacteurs de Tihange 2 et Doel 3 n'a cessé d'augmenter. En effet, on évoque maintenant des fissures de 15 cm à Tihange (et 18 cm à Doel) ! Quant à leur nombre, on cite 3 100 défauts dans l'acier de la cuve de Tihange 2 et 13 000 (!) dans celle de Doel 3. Et selon l'Agence fédérale de contrôle nucléaire (Afcn), ces chiffres seraient "légèrement sous-évalués". On croit rêver ou plutôt cauchemarder.

D'autant plus que les déclarations irresponsables de corruption ne sont pas faites pour nous rassurer sur l'objectivité des analyses entreprises. Certes, Electrabel répète à l'envi que les défauts détectés

---

*Notre couverture : croix des Templiers chez un particulier de Villers-le-Temple.*

étaient présents depuis la fabrication des cuves aux Pays-Bas et que celles-ci n'ont pas évolué. Il s'agit là d'une simple assertion puisqu'aucune analyse, aucun document, rien ne permet de confirmer - avec certitude - que les microfissures étaient présentes dès l'activation des réacteurs.

De plus, deux autorités de contrôle nucléaire françaises déclarent que les fissures sont "potentiellement évolutives". Bref, on n'est sûr de rien, ni que les cuves n'étaient pas exemptes de fissures à leur installation, ni que les fissures n'ont pas évolué.

La question fondamentale, on pense même vitale, est d'être certain que ces centrales ne présentent aucun danger d'accident nucléaire majeur. Pour tout citoyen résidant à proximité d'une centrale suspecte, les déclarations contradictoires de divers responsables politiques, scientifiques et économiques sont autant de raisons d'être inquiet.

Les réactions des habitants de Maastricht et d'Aix-la-Chapelle ne sont dès lors pas surprenantes, vu la distance entre ces villes et la centrale de Tihange (40 et 60 km) et la direction habituelle des vents soufflant d'ouest en est. On s'étonnera bien plus encore du silence des Liégeois ! À la lumière de nos réflexions, les problèmes générés par une éventuelle pénurie d'électricité - à certaines heures - l'hiver prochain paraissent bien légers face à un accident nucléaire dont on croit naïvement qu'il ne peut se produire que dans les pays lointains.

En conclusion, les politiques qui nous gouvernent, et plus encore les responsables de l'Afnc, doivent impérativement prendre des décisions dont les conséquences pourraient être très lourdes de conséquences.

Alors ? Stop ou encore ? Il est minuit ! Nandrinois, dormez !  
Tout est tranquille !



## ***En cas d'accident nucléaire...***

On sait qu'en cas d'accident dans une centrale nucléaire, il est recommandé que la population impactée absorbe, le plus rapidement possible après l'accident, des comprimés d'iode. À condition toutefois que l'accident ne soit pas majeur...

L'iode ingéré sature la glande thyroïde et l'empêche ainsi d'absorber l'iode radioactif contenu dans le nuage produit par l'accident.

En Belgique, cette recommandation concerne la population résidant dans un périmètre de 20 kilomètres autour d'une centrale nucléaire. En principe, les habitants de cette zone ont reçu des comprimés d'iode qu'ils pouvaient se procurer dans les pharmacies. Celles-ci doivent d'ailleurs disposer d'une réserve d'un millier de boîtes. La Protection civile dispose de 4,6 millions de comprimés dans un stock central et de 5,6 millions répartis dans différents centres, comme celui de Crisnée.

Le Conseil supérieur de la santé estime que la zone de 20 km prévue en Belgique est insuffisante. Selon les experts, les zones à risque couvrent une superficie nettement plus large. On s'en serait douté.

Un accident dramatique de l'ampleur de celui de Tchernobyl en Ukraine, le 26 avril 1986, nécessiterait selon eux, non seulement l'ingestion d'iode, mais aussi l'évacuation de la population hors de la zone de 20 km et sa mise à l'abri jusqu'à environ... 100 km. Les Pays-Bas semblent vouloir faire cette recommandation.

Il semble bien que si des pastilles d'iode avaient été distribuées à la population belge lors de la catastrophe de Tchernobyl et les errements du gigantesque nuage radioactif au-dessus de l'Europe,

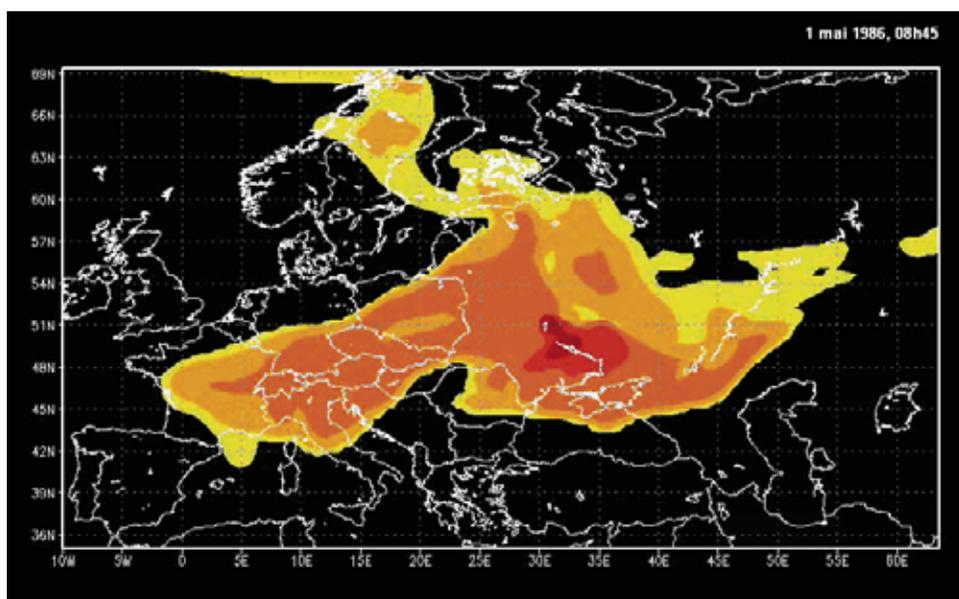
on aurait évité l'augmentation de cancers thyroïdiens diagnostiqués au cours des années suivant l'accident.

Ce genre de recommandation formulée par le Conseil supérieur de la santé ne peut que nous interpellier sérieusement alors que le réacteur de la centrale de Tihange 2 présente des fissures pour le moins alarmantes.



## ***Tchernobyl ! Un petit rappel***

Dans la nuit du 24 au 25 avril 1986, lors d'un test mal effectué, le réacteur nucléaire de la centrale de Tchernobyl en Ukraine explose. Un énorme nuage radioactif se dégage et se déplace vers l'ouest recouvrant la plus grande partie de la France, puis il prend la direction du nord au-dessus de la Scandinavie pour finalement aller mourir (?) en Asie.



Des dizaines de malheureux soldats soviétiques, protégés par de ridicules masques, sont sacrifiés pour tenter d'étouffer l'incendie. Deux cent mille habitants sont obligés d'évacuer la zone dans un rayon de 20 km.

### *Trente ans après, où en est-on ?*

Un sarcophage immense est en construction depuis 2010. Celui-ci est financé par une quarantaine de pays, dont la Belgique à hauteur de 4,5 millions d'euros. Le coût total est estimé à 1,5 milliard d'euros.

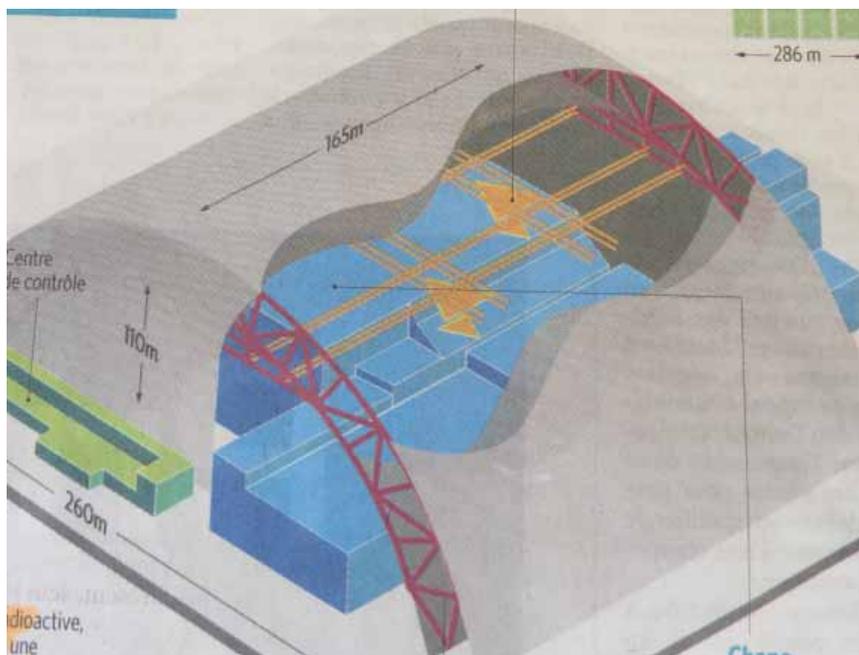
### *Quelles en sont ses caractéristiques ?*

Il est tellement grand qu'on pourrait y glisser l'Atomium et deux Airbus A380 pourraient y entrer à la suite l'un de l'autre. Il ressemble à un gigantesque hangar de 110 m de haut et 165 m de long. Sa superficie au sol est de 12 (douze) terrains de football, soit 86 000 m<sup>2</sup>.

Le plus époustoufflant est que ce hangar n'est pas construit au-dessus du réacteur explosé, mais à 300 m de distance de ce dernier sur lequel a été coulée une chape de béton de 20 000 m<sup>3</sup> de béton. D'énormes vérins seront utilisés pour le tracter au-dessus du réacteur éventré dans lequel se trouvent encore 5 000 tonnes de magma radioactif, dont 200 tonnes d'uranium et une tonne de plutonium (la demi-vie de celui-ci est de 24 360 ans, soit environ 345 générations).

### *Pourquoi ce nouveau sarcophage ?*

Dans les semaines qui suivirent la catastrophe, des milliers de tonnes de béton furent déversés sur le réacteur en fusion afin de limiter la propagation de la radioactivité. Trente ans après, ce sarcophage provisoire devient inopérant. En 2013, une partie du toit et des murs d'un bâtiment annexe se sont effondrés. Le risque de subir un dégagement de tonnes de particules hautement radioactives est redouté et donc aussi la répétition de la formation d'un nuage qui se baladerait au-dessus de l'Europe...



D'après un article publié par "Le Soir" du 21 mars 2015.

## *Notre histoire locale*

---

# ***La guerre 14-18 : les gueules cassées***

Pour rappel :

- 28 juillet 1914 : déclaration de guerre de l'empire austro-hongrois à la Serbie.
- 4 août 1914 : invasion de la Belgique par les troupes allemandes.
- 11 novembre 1918 : signature de l'Armistice à Rethondes dans la forêt de Compiègne.

La Première Guerre mondiale a coûté la vie à neuf millions de militaires et treize millions de civils, mais elle a aussi mutilé

un nombre considérable de soldats qui subirent au combat des blessures plus ou moins invalidantes. Des centaines de jeunes hommes rentrèrent chez eux avec un membre en moins, mais ceux qui frappèrent le plus par les séquelles de leur blessure furent ceux que l'histoire retient sous le nom de "gueules cassées".

Cette qualification, qui fut inventée par le colonel Picot, premier président de l'"Union des Blessés de la Face et de la Tête" désigne les survivants grièvement blessés au visage. Ils avaient perdu un œil, le nez ou même une partie entière du visage, ce qui les rendait méconnaissables et effrayants. Certains étaient tellement défigurés que leur vue seule était insoutenable.



Le nombre de blessés du visage fut aussi important à cause de l'emploi massif de l'artillerie, des grenades, des bombes et des shrapnels qui dispersaient des dizaines de fragments de métal lors de leur explosion.

Nous pouvons aisément imaginer le cauchemar que vécurent ces rescapés de la mort, atrocement défigurés quand ils ont retrouvé leurs proches. Ces derniers aussi durent surmonter leur effroi, voire leur répulsion à la vue de ces visages horribles.

Non seulement ces malheureux durent subir les regards horrifiés de leurs concitoyens au point que certains se terrèrent chez eux, mais, comme si le profond désespoir qu'ils enduraient à cause de leur

face mutilée n'était pas déjà insupportable, leur désarroi fut décuplé par l'absence de reconnaissance de la patrie française. En effet, une blessure au visage ne fut pas considérée comme une infirmité ce qui les priva d'une pension d'invalidité ! Quant à leurs possibilités de trouver un emploi, surtout ceux nécessitant un contact avec le public, on se doute qu'elles furent peu nombreuses.

Certes, la médecine fit à cette époque quelques progrès dans la reconstruction faciale, mais on était loin, très loin de ce qu'elle réalise de nos jours !

Pour ces broyés par la guerre, la survie fut-elle vraiment une vie ?

## *Environnement général*

---

# *L'effroyable mer de plastique*

Vous le savez sûrement, il existe dans le Pacifique Nord, entre Hawaï et la Californie, un "septième continent", un immense espace de 3,5 millions de km<sup>2</sup> de déchets en plastique. C'est 6 fois la surface de la France et plus de 100 fois celle de la Belgique ! Et ce continent, observé pour la première fois en 1997, ne cesse de croître. Des experts ont même considéré que le traitement d'une telle masse de déchets est quasi impossible (trop cher et trop risqué). Il faudrait donc attendre que les plastiques se désagrègent, ce qui prendra entre 500 et 1000 ans minimum. Même si de nouvelles découvertes viennent bouleverser les médecines naturelles et nous permettent de vivre plus vieux, je n'en verrai pas la fin. Et vous non plus, ni vos enfants ou vos petits-enfants.

Si vous habitez loin du Pacifique et que ce problème vous semble étranger, sachez que les autres mers ne sont pas en reste. En méditerranée, on compterait près de 250 milliards de microplastiques tandis que, selon Greenpeace, à l'échelle de la Terre, environ 1 million d'oiseaux et 100 000 mammifères marins meurent chaque année de l'ingestion de plastiques. Irrémédiablement, ces plastiques se

retrouvent dans nos assiettes : ingurgités par les petits poissons qui les prennent pour du plancton, ils finissent dans le ventre des gros que nous pêchons avant de les mettre dans nos assiettes.

### *Une piste ingénieuse*

Contre ce désastre, des ingénieurs américains ont développé une piste intéressante. Ils ont trouvé un moyen de transformer des sacs plastique en carburant, notamment en "biodiesels" ou en gaz naturel. L'étude a été menée par le Centre de Technologie Durable de l'Illinois (Illinois Sustainable Technology Center). Selon les chercheurs, l'opération produit bien plus d'énergie qu'elle n'en coûte et permet de recycler 80 % des produits concernés, qu'il s'agisse de sacs plastique, d'emballages ou d'autres plastiques domestiques.

Rien qu'aux États-Unis, selon l'agence de protection de l'environnement, 100 milliards de sacs plastique sont jetés tous les ans et 13 % seulement sont recyclés. Le reste est jeté dans des décharges ou dans la nature et ils finissent dans les lacs et les rivières. L'étude menée par l'ISTC est donc une excellente nouvelle puisque, si elle est suivie d'effet, on recyclera tous les ans des milliards de sacs plastique pour en tirer de l'énergie. Tant mieux ! Cela permettra peut-être de limiter la croissance de l'effroyable 7<sup>e</sup> continent.



## ***En Europe rien de nouveau : la biodiversité continue d'être menacée***

La Commission européenne doit évaluer, à la mi-juin, la stratégie globale de l'Union concernant la protection de la biodiversité. En fait, son objectif est de "stopper la perte de biodiversité et la dégradation des services écosystémiques en Europe et de les restaurer autant que possible".

Dans son rapport sur "L'état de la nature en Europe", on apprend que - environ 17 % des espèces d'oiseaux sont menacées, tandis que 15 %

- sont quasi menacées en déclin ou décimées !
- 77 % des habitats naturels sont dans un état "défavorable", tandis que seulement 4 % s'améliorent.

Là où des mesures de protection et de restauration sont mises en œuvre, la nature parvient à se rétablir. Mais la tendance, à court terme, est au déclin pour une espèce sur cinq. Les espèces les plus menacées sont celles dépendant des rivières et milieux humides.

Les origines des menaces sur les écosystèmes sont bien connues : il s'agit en particulier des pratiques agricoles maintes fois dénoncées, à savoir les cultures intensives, le surpâturage, l'emploi inapproprié d'engrais et de pesticides. L'emploi de ces derniers affecte aussi la qualité des eaux des cours d'eau.

Quant aux habitats naturels, ils subissent de graves atteintes, notamment par la destruction des zones humides et la modification du cours des ruisseaux. En Belgique, la proportion d'habitats considérés comme en état de conservation de défavorable à mauvais s'élève à 70 % ! Il en est de même en Grande-Bretagne et au... Danemark.

Inutile de signaler que les associations de protection de l'environnement dénoncent le peu d'efficacité de la politique de la Commission européenne en cette matière. ■

*Vie de l'Association*

---

## ***Opération "nettoyage de ruisseaux"***

Le dimanche 26 avril, Claude Delbrouck, André Jaminon et André Matriche, représentant le PPNa, ont participé à l'action initiée par l'échevine Anne de Potter en collaboration avec l'association wallonne "Contrat-Rivière-Ourthe".

Tandis que l'échevine, accompagnée par quelques volontaires, se chargeait du ruisseau du Fond des Gottes, le PPNa s'attaquait au ruisseau du Fond de Houripont.

Il s'agit du ruisseau qui prend sa source sur le plateau du Bois de Roncine, passe sous les ponts qui l'enjambent rue du Cimetière et du Pont de Chessaine, atteint la rue de la Forge, le long du captage de la compagnie des eaux IDEN où il conflue avec le ruisseau du Fond des Gottes pour continuer leur course conjointe vers la Rochette, le Fond d'Oxhe et finalement se jeter dans la Meuse.

Muni de grands sacs, équipé de bottes et de gants de caoutchouc, le groupe s'appliqua à nettoyer le tronçon du ruisseau au départ du pont de la rue du Cimetière jusqu'au lieu-dit La Forge. Si la "récolte" ne fut pas exceptionnelle, moins "riche" que le long du ruisseau du Bois de Sohét ou du ruisseau de Biennegotte à Nandrin, cinq grands sacs furent quand même remplis de déchets divers parmi lesquels prédominaient, comme d'habitude, les cannettes, bouteilles en verre et sacs en plastique.

Grâce à l'autorisation de Monsieur Fouarge, domicilié rue Pont de Chessaine, le groupe a pu suivre le cours d'eau jusqu'à la Forge. C'est lors de la traversée de ces prairies rustiques, peuplées de sympathiques moutons et agneaux que nous avons découvert, avec amertume, un vrai dépotoir sur les versants droits du ruisseau, en contrebas de la carrière du soleil. Les détritiques et objets divers qui jonchaient le sol étaient trop nombreux et volumineux pour que nous puissions entreprendre de les évacuer. De plus, il semble bien qu'ils se trouvent sur un terrain privé.

Les ouvriers communaux se chargeront d'enlever les déchets que les groupes ont rassemblés en bords de route.

À l'issue de cette entreprise, le groupe du PPNa a rejoint la salle Sprumont où se tenait le barbecue organisé par Madame Blavier et son dynamique comité à l'occasion de la balade commentée traditionnelle.

Une fois de plus, tous les bénévoles qui participèrent à cette action exprimèrent leur vive incompréhension à l'égard des incivilités de certains de nos concitoyens.



# ***Statue commémorative de la place Botty***

Une bonne nouvelle !

Le vendredi 24 avril, à l'initiative de l'échevine Anne de Potter, nous avons rencontré notre bourgmestre, Monsieur Lemmens qui tenait à nous annoncer que la Commune donnait une réponse favorable à nos demandes (insistantes) de restauration de la statue élevée à la mémoire des victimes des deux guerres, située Place Botty à Nandrin.

On se souvient que sous les assauts du temps, celle-ci s'était détachée de son socle et s'était écrasée à l'arrière du monument sans toutefois subir des dégâts qui l'auraient rendue irréparable.

Alors que, partout en Europe et dans le monde, on se préparait à commémorer le début de la Grande Guerre, le PPNa s'est ému de la disparition de la statue, considérant que la laisser en l'état était faire peu de cas du sacrifice des victimes du conflit qui déchira, en particulier, l'Europe entre 1914 et 1918.

Le PPNa fut épaulé efficacement dans ses démarches auprès de l'administration communale de Nandrin et de l'Association des Anciens Combattants par Madame de Seliers de "Qualité-Village-Wallonie". Elle nous renseigna sur les procédures nécessaires à l'obtention d'un subside de la Région Wallonne et nous transmit aussi le nom de différents artistes-fondeurs capables de restaurer la statue. Tous ces renseignements furent fournis au pouvoir communal.

Des rencontres eurent lieu entre le PPNa, le bourgmestre et les représentants de la section locale de la FNAC. Ces différentes démarches sont donc sur le point d'être couronnées de succès puisque notre bourgmestre vient de nous annoncer que le dossier de restauration avait été introduit à la Région Wallonne et que les frais consentis pour la restauration n'excéderaient pas 3000 €.

Il reste toutefois une inconnue ! En effet, cette restauration, nous la souhaitons à l'identique. La statue doit être telle qu'elle a été commandée à l'époque. Or, les représentants de la section locale de la FNAC estimaient, lors de notre dernière rencontre, que la statue avec son bras droit levé, brandissant un glaive, avait une attitude trop agressive !

Espérons que la série de photos de statues de la victoire que nous leur avons montrée et qui toutes brandissent fièrement un glaive, leur fera comprendre l'esprit qui a prévalu lors de la commande passée à l'artiste-fondeur. Espérons donc aussi que, dans quelques mois, lorsque la statue trônera à nouveau au sommet de son socle, nous pourrons transmettre nos remerciements au pouvoir communal de Nandrin.



## ***Balade pédestre d'été***

***Quand :***

le **dimanche 26 juillet 2015** à 14 h.

***Lieu : Vyle-et-Tharoul.***

***Longueur :*** environ 5 km.

***Rendez-vous :*** à 14 h, place Ovide Musin à Nandrin, en face de la pharmacie "Lion".  
Départ en voiture vers Vyle-et-Tharoul.

***Public cible :*** ouvert à tous.

PS : en cas de fortes pluies, la balade sera reportée à une date ultérieure



## **Notre balade du printemps : 28 avril 2015**



Malgré des prévisions météorologiques peu encourageantes, une petite dizaine de membres du PPNa se sont retrouvés au lieu de rendez-vous habituel, près du buste du violoniste nandrinois Ovide Musin. Appliquant le covoiturage, le groupe se rendit à Terwagne, un des plus jolis villages condrusiens, point de départ d'une balade qui le conduisit vers Linchet, puis Ramelot et Tinlot pour revenir au centre de Terwagne.

Hélas, dès l'entame de la balade, une pluie persistante accompagna les marcheurs jusqu'à la dernière minute. En dépit de ces conditions décevantes, chacun put admirer les beautés du paysage dues au réveil de la nature : les champs de colza et les merveilleuses prairies émaillées de chicorées en fleur.

Alors que tous étaient, à nouveau, installés dans les voitures pour le retour à Nandrin, la pluie a définitivement cessé pour le reste de la journée.

Deux heures et quelque sept kilomètres plus tard, le groupe se réunit dans le garage d'André Matriche pour clôturer agréablement cette balade en sirotant un verre de vin tout en évoquant la loi de la vexation universelle à cause de cette pluie si mal venue. ■

## **En bref**

Enfin une défaite de Monsanto ! Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, a interdit l'usage et la vente du "Roundup" dés herbant lourdement soupçonné d'être cancérigène. Le ministre belge de l'Environnement Di Antonio désire prendre les mêmes décisions. ■